

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'E.P.C.C. DU
CHÂTEAU DE LA ROCHE GUYON**

Séance du 16 décembre 2004

**Objet : adoption de la décision modificative du
Budget annexe 2004**

L'an deux mille quatre, le seize décembre à quinze heures, s'est réuni au Conseil Général du Val d'Oise le conseil d'administration de l'E.P.C.C. dûment convoqué le 6 décembre 2004.

Nombre d'administrateurs en exercice : 19

Nombre d'administrateurs présents : 11

Conditions d'adoption : unanimité

Etaient présents :

Administrateurs

- *Président* : Raymond LAVAUD, Vice-Président du Conseil général du Val d'Oise, Président de la commission culture, loisirs, tourisme
- *Vice-Président* : Guy PARIS, Conseiller général du canton de Vigny
- *Représentant de l'Etat* : Marc VERNHES, Secrétaire général Préfecture du Val d'Oise (DACI)
- *Représentant de la commune de La Roche Guyon* : Alain QUENNEVILLE, Maire
- *Représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français* : Madame Dominique HERPIN-POULENAT
- *Propriétaire du château* : Guy-Antoine de La ROCHEFOUCAULD

Personnalités qualifiées

- *Personnalités désignée par l'Etat* : Pierre CHALARD, Technicien des Bâtiments de France (SDAP)
- *Personnalité désignée par le propriétaire du château* : Yolaine de La ROCHEFOUCAULD
- *Personnalité désignée par la commune* : Gilles MACRE, Conseiller municipal

Représentants du personnel

- Olivier LOPES
- Vincent SUKHASEUM

Excusés :

- Michel TRON, Architecte des bâtiments de France
- Jean-François de CANCHY, Directeur régional des affaires culturelles (DRAC Ile de France)
- Jean-Pierre BADY, Conseiller-maître à la Cour des Comptes
- Jean-Pierre MULLER, Conseiller général du canton de Magny en Vexin
- Robert DAVIOT, Vice-Président, Conseiller général du canton de Domont
- Christophe DURAND, Conseiller général du canton de Cormeilles en Parisis
- Alain LEIKINE, Conseiller général du canton d'Argenteuil ouest
- Bernard TOUBLANC, Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Ile de France Nord.
- Claude CHEVAUCHE, Directeur général de l'hôtel Sofitel de Roissy CDG - Démissionnaire

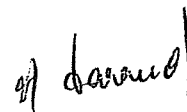
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle
VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002
VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,
VU les statuts de l'EPCC,

Après en avoir délibéré,

DECIDE l'adoption de la décision modificative du Budget annexe 2004.

LE PRESIDENT DE L'EPCC



Raymond LAVAUD